

A l'attention de :

Monsieur François Bayrou, Premier ministre

A Paris, le 5 février

Objet : Demande de rendez-vous pour une prise d'action rapide sur les PFAS

Nous sommes 32 organisations actives dans les domaines de l'environnement et de la santé, associations, syndicats, mutuelles et collectifs de citoyens. Nous vous écrivons en urgence et avec une profonde inquiétude suscitée par les récentes révélations sur le lobbying mené par l'industrie pour continuer à utiliser les substances per- et polyfluoroalkylées, plus communément appelés PFAS.

Depuis leur introduction dans les années 1950, l'utilisation largement non réglementée des PFAS dans d'innombrables applications industrielles et biens de consommation a provoqué une contamination généralisée dans toute l'Europe. L'ampleur de cette contamination en Europe par ces substances toxiques et persistantes a été rendue visible en 2023 par une [enquête journalistique internationale](#). En France, plusieurs territoires comme [Rumilly](#), [Oullins-Pierre-Bénite](#) ou [Salindres](#) sont aujourd'hui des exemples de *hotspots* particulièrement pollués par des entreprises telles que Tefal, Arkema, Daikin ou Solvay.

Ces produits chimiques contaminent l'eau que nous buvons, la nourriture que nous mangeons et l'air que nous respirons, pour finalement s'accumuler dans nos corps. A l'échelle européenne, le projet de biomonitoring [HBM4EU](#) indique que l'ensemble de la population est contaminé à au moins un PFAS, et que pour 24% des adolescents, les niveaux retrouvés ne permettent pas d'exclure des effets sur la santé. En France, ces données ont été confirmées par l'étude [ESTEBAN 2014-2016](#) de Santé Publique France qui a révélé la présence de PFOA et PFOS, classés respectivement *cancérogène certain* et *cancérogène possible* par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), chez 100% des personnes testées.

Depuis plus de 20 ans, les scientifiques nous [mettent en garde](#) contre la dangerosité de ces produits chimiques aussi appelés « polluants éternels » en raison de leur extrême persistance dans l'environnement et dans nos corps. Les [études scientifiques](#) s'accumulent et montrent que ces substances ont la capacité d'affecter les grands systèmes du corps humain : les systèmes immunitaire, endocrinien, nerveux, métabolique et reproductif. Ces substances peuvent aussi présenter des risques particuliers pour les femmes enceintes et les enfants. Le lien entre l'exposition aux PFAS et une dégradation de la fertilité chez les femmes, menaçant le devenir de la population, est aussi bien [documenté](#). L'ANSES a quantifié du PFOA et du PFOS dans respectivement 100% et 98,9% des échantillons de lait maternel, [concluant](#) à un risque préoccupant pour les enfants allaités.

Les scientifiques s'accordent sur le fait que la persistance des PFAS dans l'environnement est un [argument suffisant](#) pour les réguler comme une seule et même classe. Contrairement à ce qui est annoncé par l'industrie, la sous-famille des

fluoropolymères est également [problématique](#) lorsqu'est pris en compte l'ensemble de son cycle de vie. Les précurseurs utilisés dans leur fabrication ainsi que les sous-produits issus de leur dégradation dans l'environnement sont potentiellement toxiques et bioaccumulables.

Les récentes conclusions du [Forever Lobbying Project](#) ont révélé le coût exorbitant de la dépollution si les entreprises sont autorisées à continuer de polluer : 2 000 milliards d'euros sur 20 ans, soit 100 milliards d'euros par an, pour nettoyer la totalité de la contamination par les PFAS dans l'ensemble de l'UE, sans compter d'autres coûts sociétaux tels que les [52 à 84 milliards d'euros](#) par an de frais de santé liés à l'exposition aux PFAS, un chiffre largement sous-estimé.

Cette enquête a aussi révélé l'existence d'une campagne coordonnée de lobbying et de désinformation menée par l'industrie des PFAS pour affaiblir la [proposition](#) en cours visant à restreindre l'ensemble de la famille des PFAS à l'échelle européenne et ainsi éviter que les coûts liés à cette contamination ne retombent sur les pollueurs, les faisant plutôt peser sur la société civile. Les lobbyistes se sont appuyés sur des messages « [faux, trompeurs ou potentiellement malhonnêtes](#) », à l'image des stratégies utilisées par les industries du tabac, de l'amiante et des combustibles fossiles pour fabriquer le doute. Pendant plusieurs décennies, cette industrie des PFAS a sciemment permis à des produits chimiques, [qu'elle savait toxiques](#), de s'infiltrer dans nos corps et de polluer notre environnement, tout en dissimulant les risques sanitaires au public, à leurs employés et aux autorités. Pourtant, aucune obligation n'a été faite à ces entreprises de réparer les dommages qu'elles ont causés.

Tout comme elle l'a fait dans la lutte contre le BPA, la France a aujourd'hui l'opportunité de montrer la voie, au sein de l'UE, en encourageant une économie sans produits toxiques, tournée vers l'avenir et compétitive, tout en défendant la santé publique et l'environnement.

Nous vous demandons de veiller à ce que le processus décisionnel se concentre sur la protection des personnes et de l'environnement, en s'appuyant sur des données scientifiques et factuelles indépendantes, et non sur la pression exercée par des entreprises qui ont tout intérêt à maintenir le statu quo. Plus précisément, nous vous demandons de :

1. Au niveau européen :
 - a. Soutenir fermement la [proposition de restriction universelle](#) des PFAS présentée par l'Allemagne, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, et la Suède, et refuser les appels à l'édulcorer.
 - b. À l'occasion de la réouverture planifiée du règlement REACH, soutenir son renforcement pour prévenir de futurs scandales sanitaires similaires aux PFAS en :
 - i. accélérant le contrôle des produits chimiques en adoptant une approche générique des risques et une approche par famille plutôt que substance par substance ;
 - ii. donnant la priorité aux produits chimiques dangereux et très préoccupants (SVHC, CMR, PE, PBT, etc.) ;

- iii. comblant les lacunes en matière de données afin de garantir la sûreté et l'efficacité des produits chimiques ;
 - iv. intégrant le concept d' « usage essentiel » pour prioriser l'interdiction des substances.
- c. Établir des normes de PFAS dans l'eau potable et l'alimentation véritablement protectrices pour la santé humaine, et assurer une veille permanente de leur état de contamination.

2. Au niveau national :

- a. Soutenir l'adoption de la [proposition de loi 2024 n°161](#) visant à protéger la population française des risques liés aux PFAS. La loi actuellement débattue au parlement, bien qu'elle constitue un premier pas nécessaire, reste limitée et ne doit être considérée que comme un point de départ vers une restriction universelle des PFAS.
- b. Accélérer l'élimination de toutes les utilisations "non-vitales"¹ des PFAS et soutenir le développement d'[alternatives](#) sûres et de technologies moins impactantes.
- c. Assurer la responsabilité des entreprises (productrices et utilisatrices) de PFAS ou de toute autre pollution environnementale en appliquant le principe pollueur-payeur et en imposant qu'elles couvrent les coûts de la pollution qu'elles causent et ont causée.
- d. Veiller à ce que les moyens alloués à la réparation soient en priorité dirigés vers la dépollution de l'environnement et vers un soutien aux citoyens et citoyennes victimes de cette pollution.
- e. Mettre fin aux ingérences des industriels en assurant la transparence du processus décisionnel et en vous appuyant sur la littérature scientifique et indépendante pour construire votre position.
- f. Veiller à ce que les citoyens soient correctement informés des sources d'exposition aux PFAS et des risques encourus, via par exemple des recommandations publiques de l'ANSES et de Santé Publique France.

Nous sollicitons une rencontre pour discuter de cette question essentielle et savoir quelles actions votre gouvernement mènera au cours des prochains mois afin de mettre un terme à cette pollution et protéger notre santé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

¹ Par utilisations "non-vitales", nous entendons les applications des PFAS qui sont substituables par des alternatives viables et saines, ou qui ne sont pas utilisées pour assurer la santé et la sécurité des citoyens.

Signataires

-
- Therese Anselme, Présidente de la Sauvegarde de la vallée vivante du Garon
- Alain Arraou, Président SEPANSO Pyrénées Atlantiques
- André Cicoella Président Réseau Environnement Santé
- Georges Cingal, Président SEPANSO Landes
- Marie Cohuet et Laura Thieblemont, Co-présidentes des Amis de la Terre France
- Marianne Ducamp, Présidente Association ACDS
- Camille Etienne, Activiste et Co-fondatrice d'Avant l'orage
- Mathis Fidaire, Président du Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire (RESES)
- Maurice Fisch, Président de l'association intercommunale Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais
- Juliette Franquet, Directrice de Zero Waste France
- Philippe Garcia, Président de Défense des Milieux Aquatiques (DMA)
- Antoine Gatet, Président de France Nature Environnement
- Marie-Jeanne Husset, Présidente d'Agir pour l'Environnement
- Karine Jacquemart, Directrice de foodwatch France
- Julien Kien, président de Bio Consom'acteurs
- Didier Lambert, Président association E3M
- Camille Mazé-Lambrechts, Directrice de recherche CNRS, CEVIPOF, Sciences Po, Directrice de l'IRN APOLIMER
- Lucas Miguel, Collectif PFAS contre Terre
- Véronique Moreira, Présidente de WECF France
- Malauray Morin et Julien Challandes, Co-fondatrices de l'association Blutopia
- Francis Nativel, Président de Eau et rivières de Bretagne
- Claire Nouvian, Directrice générale de BLOOM
- Jean-Claude Oliva, Directeur Coordination EAU Île-de-France
- Tania Pacheff, Porte-parole de Cantine sans plastique France
- Maria Pelletier, Présidente de Générations Futures
- Pascale Poupin, Présidente de SOS MCS
- Mathilde Pousseo, Déléguée générale, Éthique sur l'Étiquette
- Martin Rieussec-Fournier, Président Association des Mutuelles pour la santé planétaire
- Jeremie Suissa, Délégué général de Notre Affaire à Tous
- Marie Thibaud, Fondatrice de Stop aux Cancers de nos Enfants
- Capucine Thomas et Camille Lecharpentier, Co-présidentes des Jeunes Ambassadeurs pour le Climat (JAC)
- Marina Yakovlev, Fondatrice d'EcoYako

Envoyée en copie à :

Madame Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

Monsieur Eric Lombard, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Monsieur Jean Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Madame Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Monsieur Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins

Madame Amélie de Montchalin, ministre chargée des Comptes publics

Monsieur Marc Ferracci, ministre chargé de l'Industrie et de l'Energie